

ASC , ce que veut la Cfdt !

Les ASC Activités Sociales et Culturelles représentent un budget important, soit 2,25% de la masse salariale des salariés actifs.

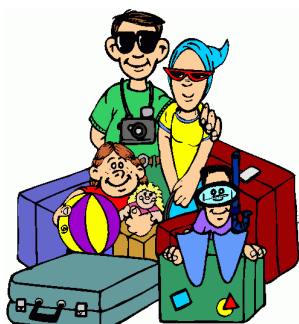
La Cfdt a pour ambition que ce budget bénéficie à tous. Un CE doit proposer une large palette d'activités pour que chacun, suivant ses centres d'intérêts, puisse en bénéficier. Des prestations doivent être attribuées en fonction du quotient familial, d'autres non.

Dans des sociétés aussi importantes que FT, l'entreprise est dotée de CE Comité d'Etablissement et d'un CCUES Comité Central. Le CCUES n'a pas de fonds propres. Ce sont les CE qui lui reversent un pourcentage pour qu'il puisse fonctionner.

A la Cfdt, nous disons que les CE et le CCUES sont complémentaires. Ils ne doivent pas proposer le même type d'activité. Ils ne doivent pas être en concurrence. Les salariés ne comprennent plus qui fait quoi !

Pour la Cfdt, le CCUES doit proposer :

- Les vacances enfants mutualisées
- Les vacances adultes de plus de 7 jours
- Les Chèques Vacances
- La billetterie commune...



Pour la Cfdt, le CE doit proposer :

- Les vacances de moins de 7 jours
- Les week-ends
- L'aide au sport
- L'aide aux stages
- L'aide à la scolarité
- Les arbres de Noël
- Les événements exceptionnels : chèques lires, bons cadeaux...
- L'aide à la bibliothèque...
- Les CESU

Cette liste n'est pas exhaustive. La Cfdt veut que ces prestations existent sur le CE de la DT Centre Est.

Au niveau de la DT Centre Est, nous souhaitons mettre en place, une prestation pour les vacances de moins de 7 jours qui ne sont pas prises en charge par le CCUES. Aujourd'hui, le CE organise des voyages ou des séjours en doublon de ce qui est déjà proposé au niveau du CCUES avec par exemple Touristra et Uncovac

La Cfdt revendique la mise en place d'une prestation spécifique d'aide ou de remboursement pour les courts séjours.

Dans la mandature précédente, cette proposition n'a jamais été retenue car les élus CGT majoritaires l'ont refusée.

Nous tenons à rétablir la vérité également sur un point : la Cfdt s'est toujours opposée à tout achat immobilier au CE de la DT Centre Est et la CGC comme d'autres OS mentent et font l'amalgame entre achat de pierre et réservation de lits. En jouant sur les mots et en calomniant, il en restera toujours quelque chose...

Le bilan de la Cfdt sur la partie économique

Entre une entreprise qui campe droit dans ses bottes en affirmant avoir raison et des organisations syndicales qui peuvent vouloir faire des effets de manche dans le Comité d'Entreprise, **les membres Cfdt du CE de la DT Centre Est étudient les dossiers et proposent de véritables alternatives tout en faisant avancer les revendications des salariés.**

Par exemple, la Cfdt ne fait des déclarations préalables que lorsque les sujets sont primordiaux et va directement à l'essentiel car rallonger les débats ne fait pas avancer la cause du personnel. Si un autre élu a déjà posé la question que nous avons prévue, nous ne la reposons pas pour simplement figurer au PV.

Par contre, nos élus ne se contentent pas de réponses vagues comme souhaiterait le faire l'entreprise. De nombreuses fois des erreurs ont été relevées dans les dossiers. Visiblement FT souffre de nombreuses lacunes dans les dossiers présentés comme par exemple le fait de ne jamais bien connaître le nombre de salariés présents dans les services ou les sites.

Souvent les salariés pensent que le passage d'un dossier en CE n'apportent rien de plus.

C'est ce que veulent faire croire les responsables de France Télécom !

Ils divulguent une partie du projet aux équipes. Ce qu'il faut savoir : l'entreprise ne peut pas mettre en place un projet tant que la consultation du CE si elle est prévue n'a pas été effective.

C'est important ! Nous obligeons FT à comptabiliser tous les salariés concernés et surtout de présenter leur projet dans sa totalité sans omettre les réels buts recherchés telle que la réduction de personnel. Nous les obligeons à tout prévoir et non pas à se contenter d'un : « on verra plus tard ». Nos dirigeants sont incités voire obligés de penser aux conséquences sur les salariés impactés sans se limiter aux conséquences financières des restructurations.

Par exemple, la formation dans les projets de réorganisation sur le marché Entreprises a pratiquement doublée par rapport à ce qui avait été prévu initialement.

Ce que fait la Cfdt

La Cfdt n'est pas d'accord avec les projets de l'entreprise car ils dégradent les conditions de travail des salariés et aggravent leurs conditions de vie en les mettant sur les routes.

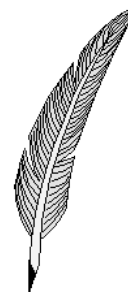
Lorsque FT campe sur ses positions et met en œuvre, la Cfdt agit.

Les Délégués Syndicaux Cfdt négocient des accords d'accompagnement sur tous les projets de restructuration. La Cfdt a été la première organisation syndicale à réclamer l'ouverture de négociations avec les DS et à prendre ses responsabilités en signant des accords.

Depuis, les autres organisations syndicales ont suivi le pas en signant des accords ou en choisissant de ne jamais les dénoncer comme la loi les y autorise : c'est plus simple !

Quelques accords signés :

Horaires UAT, horaires AVSC, horaires du SCROI
Accompagnement des salariés de Cluses, Orange, Bellegarde,
Moutiers, Thiers
Accompagnement sur le Bas de Marché Entreprises (AE et AVSC)...



Négocier des accords, ce n'est pas cautionner l'entreprise mais bien défendre les intérêts du personnel.

Des résultats oui !!!

Plan de Déplacement Entreprise (PDE).

En plus des accords, la Cfdt a négocié seule, des améliorations des PDE existants.

Nous avons obtenu la création d'un PDE à Annecy, le doublement de la participation de FT à celui de Lyon. C'est une amélioration immédiate du pouvoir d'achat.

Charte des tuteurs

La Cfdt est également à l'origine de la charte du tuteur, prise en compte réelle de cette attribution dans la carrière et financièrement par l'octroi possible d'une prime exceptionnelle.

Restauration des salariés

La Cfdt a été reçue de nombreuses fois sur le dossier de la restauration.

Notre but était :

- d'avancer sur l'harmonisation des couts restants à charge des salariés lorsqu'il se restaure dans un restaurant France Télécom, de la Poste ou inter entreprise.
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurants, uniformiser celle-ci sur toute la DT
- d'augmenter la prise en charge de France Télécom sur ces titres restaurants
- d'améliorer la qualité dans les restaurants et notamment sur Clermont-Ferrand depuis la fermeture de République.

Sur la qualité, les coûts restants à charge, il y a eu des améliorations mais il reste encore à faire.

Sur les titres restaurants, nous avons obtenu une valeur faciale unique 7.70€ et une prise en charge de FT à 60%.

La Cfdt c'est aussi :

Un travail de proximité de nos Délégués du Personnel (DP) élus. En 4 ans, chacun a pu voir le rôle qu'ils exercent soit en faisant remonter des problèmes ou des dysfonctionnements, soit en informant sur les Activités Sociales et Culturelles (ASC). La Cfdt travaille en réseau avec toutes ses équipes : DP, CE, CHS-CT (comités d'hygiène et sécurité-conditions de travail), DS et adhérents.

C'est tout un maillage que nous organisons. Plus ce maillage est fort et plus la Cfdt pèse et est reconnue, entendue.

La Cfdt, c'est aussi la mixité de ses candidats avec des femmes têtes de listes et une diversité professionnelle et géographique.

**C'est cette force
qui nous permet de faire
avancer vos revendications**

La Cfdt est 1^{ère} organisation chez les cadres. Elle est- à l'écoute de leurs problèmes et préoccupations et cela détermine son action. Il ne s'agit pas d'opposer salariés et cadres car chacun reçoit sa dose de pression. Il est important que chacun puisse travailler en toute sérénité et nous souhaiterions que chacun s'épanouisse dans son travail. Ceci devient de plus en plus difficile à FT, pour ne pas dire impossible.

le 22 janvier, je vote Cfdt

La CFDT, c'est faire.

[nous rejoindre] @ www.cfdt-ftorange.fr

Cfdt
des choix. des actes

